

Mgr. Bruchési, interrogé au sujet de l'abolition des exemptions de taxes dont bénéficient aujourd'hui les communautés religieuses, ou mieux les œuvres auxquelles se livrent ces communautés, aurait déclaré qu'il fera connaître sa pensée en temps utile. On sait que la nouvelle charte qu'on est à rédiger pour la ville de Montréal décrète l'imposition de ces communautés.

C'est le premier pas dans la voie nouvelle ouverte par les succès politiques du libéralisme canadien. Dans quelques années, si ces succès se maintiennent, on ira beaucoup plus loin que cela. Avec un ministère d'instruction publique pour mettre l'enseignement sous le contrôle de l'Etat, on n'aura plus à se gêner et les réformes suivront les réformes. Il n'est que juste d'ajouter que c'est surtout la foi de nos populations qu'on réussira à réformer avec le régime que le libéralisme rêve d'implanter ici.

Les RR. PP. Oblats de Montréal, de Québec et des autres missions de la province commenceront demain soir leur retraite annuelle au presbytère de l'église Saint-Pierre, à Montréal. Cette retraite durera huit jours. Le prédicateur sera le R. P. Burtin, ancien missionnaire à Caughnawaga, actuellement en mission à Québec.

Les tertiaires de l'Ordre de St. François, ceux qui sont fidèles à l'observance de leur règle, ont une foi généreuse qui ne demande qu'à se traduire en acte. Ceux de Montréal viennent de faire don à Mgr. Bruchési d'une statue en bronze du patron du Tiers-Ordre, d'une grande richesse, dit-on, et qui sera un ornement précieux pour la cathédrale. Ils ont joint à ce cadeau une bourse de \$1,000 pour aider au paiement de la dette qui pèse sur la cathédrale.

Mgr. de Montréal, en les remerciant pour cet acte qui les honore, a rappelé les difficultés qui ont entouré l'érection de ce superbe temple, unique en son genre sur tout le continent américain. Il a profité de l'occasion pour faire une déclaration importante, celle qu'à son récent voyage à la Ville Eternelle, on lui a promis que la cathédrale de son diocèse serait érigée en basilique à sa consécration. Pour cela, il faut que la dette de \$200,000 qui reste encore à payer soit complètement acquittée. Sans nul doute, les catholiques de Montréal, la première ville du pays en importance commerciale et industrielle, une ville où tant de capitaux sont accumulés, tiendront à honneur de se libérer au plus tôt de ces lourdes obligations, prouvant ainsi au pays que leur foi est à la hauteur de leur esprit d'entreprise et de leur activité en affaires.
